Posté par: formations-concours Publiée le : 3/11/2008 10:20:56

Accðs à la formation L'accðs en 1ðre année du cycle d'études préparant au baccalauréat professionnel, spécialité «Â technicien du bâtimentÂ: organisation et réalisation du gros-Å"uvre Â», est ouvertÂ: a/ aux candidats titulaires de l'un des diplÃ′mes suivantsÂ: brevet d'études professionnelles des techniques du gros-Å"uvre du bâtiment, brevet d'études professionnelles travaux publics b/ aux candidats titulaires d'un des diplÃ′mes suivantsÂ: BEP des techniques de l'architecture et del'habitat, CAP Maçon, CAP Constructeur en béton armé du bâtiment, CAP Carreleur mosaÃ⁻ste, CAP Constructeur d'ouvrages d'art, CAP Tailleur de pierre, marbrier du bâtiment et de la décoration, CAP de Constructeur en canalisation des travaux publics.c/ Sur décision du recteur, après avis de l'équipe pédagogique, peuvent également être admis les candidatsÂ: titulaires d'un B.E.P. ou d'un C.A.P. autre que ceux visés ci-dessusÂ; ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de preièreÂ; titulaires d'un diplÃ′me ou titre homologué classé au niveau VÂ; ayant interrompu leurs études et souhaitant reprendre leur formation s'ils justifient de deux années d'activité professionnelleÂ; ayant accompli une formation à l'étranger.

# RÃATÃREPITIFLESSARTIVIAîS PRATES SISTEMBLIREÂVENTION

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-Å "uvre Â» réalise, à partir de directives, l'ensemble des travaux de son métier, pouvant impliquer la lecture de plans et la tenue de documents d'exécution s'y rapportant. Il peut être assisté d'autres ouvriers en principe de qualification moindre. Il est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés, sous contrà le de bonne fin. Sur instructions du chef d'entreprise, il assure des fonctions ponctuelles de représentation simple ayant trait à l'exécution du travail quotidien. Son activité suppose de bonnes connaissances technologiques du milieu professionnel.

## B) Secteurs d'activités.

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-Å "uvre Â» trouve son emploi dans les secteurs suivants : Construction de maisons individuelles Construction de bâtiments divers Construction d'ouvrages d'art Travaux de maçonnerie générale Fabrication d'éléments en béton pour la construction

#### C) Evolution de l'emploi1) positionnement :

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du bâtimentÂ: organisation et réalisation du gros-Å"uvre Â» a de fortes connaissances technologiques, les premiÔres années sont consacrées à l'approfondissement de ses compétences professionnelles et à l'adaptation aux pratiques de l'entreprise. Progressivement, et en fonction de ses aptitudes au management, il accÔdera à des fonctions d'encadrement de quelques ouvriers de niveau 1 et 2. 2) évolution de carriÔreÂ:

En fonction de ses attentes, de son expérience et de ses aptitudes, plusieurs types d'évolution sont possibles. Le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du

bâtimentÂ: organisation et réalisation du gros-Å"uvre Â» peut évoluer dans son métierÂ: devenir chef d'équipe, accéder à l'encadrement de chantier, créer ou reprendre une entreprise artisanale.

D) Conditions générales d'exercice1) Situation d'exercice

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du bâtimentÂ: organisation et réalisation du gros-Å"uvre Â» réalise le travail d'aprÔs des consignes d'exécution qui lui sont transmises par sa hiérarchie. Il travaille souvent en équipe, en fonction de l'importance du chantier. Il peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou une grande entreprise.

Ses activités sont liées à la production, sur des chantiers de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations d'importance et de destination diversesÂ: maisons individuelles de tous types, immeubles d'habitation de conception courante et d'importance moyenne, bâtiments industriels courants de conception traditionnelle, locaux commerciaux et bâtiments destinés aux services et aux loisirs, rénovation ou réhabilitation de bâtiments de l'époque moderne. Les chantiers, parfois éloignés du siège de l'entreprise, imposent dans la grande majorité des cas des déplacements à la journée, ce qui nécessite un esprit d'équipe et une certaine adaptabilité 2) Tâches

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du bâtimentÂ: organisation et réalisation du gros-Å"uvre Â» est amené à organiser et réaliser la tâche confiée à partir des instructions du chef dâ $\in$ TMentreprise ou dâ $\in$ TM

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du bâtimentÂ: organisation et réalisation du gros-Å"uvre Â» est responsable de la bonne exécution des travaux qui lui sont confiés. A ce titre, il est à même de prendre des initiatives se rapportant à cette réalisation. Il justifie ses modes op©ratoires et peut faire le choix des outils et des moyens qu'il utilise. Il est responsable des matériels et matériaux qui lui sont confiés. 4) Technicité Le titulaire du baccalaur©at professionnel «Â technicien du bĀ¢timentÂ: organisation et réalisation du gros-Å"uvre Â» maîtrise les rà gles techniques propres à la profession. Il possÃ"de des notions liées aux corps d'état en rapport direct avec son métier. Il possÃ"de de bonnes connaissances des matériaux et de leur mise en Å"uvre, des matériels, des normes techniques et des rà gles de sà curitÃ. Il est apte à mettre en Å uvre en toute autonomie des matériels de technologies avancées. Il effectue les relevés des parties d'ouvrages. Il prend en compte les procédures de qualité en vigueur et les contraintes liées au respect de l'environnement. Il est souhaitable que le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du bâtimentÂ: organisation et réalisation du gros-Å"uvre Â» ait suivi les formationsÂ: de sauveteur secouriste du travail, à la conduite en sécurité des petits engins de chantier. (CACES 1 et 9), à la prévention des risques professionnels liés à l'activité physique. 5) Encadrement, tutorat

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-Å "uvre Â» traduit sous forme de consignes orales les documents d'exécution au(x) compagnon(s) de l'équipe. Il peut être amené occasionnellement à conseiller des ouvriers professionnels, à transmettre son expérience et assurer le tutorat éventuel des personnes en formation dans l'entreprise. 6) Suivi d'activités Le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-Å "uvre Â» rend compte quotidiennement de son activité, des utilisations des

matériels, des consommations de matériaux, ainsi que de l'avancement des ouvrages. Il quantifie les matériaux nécessaires à son activité et anticipe l'approvisionnement des matériaux et matériels, les réceptionne et en assure le stockage. Il repÃ"re tout dysfonctionnement lié à l'activité, en réfÃ"re à sa hiérarchie et propose une solution. 7) Représentation de l'entreprise

Sur le chantier, le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-Å"uvre Â» peut assurer sur instruction du chef d'entreprise ou de sa hiérarchie, l'interface avec le client, les fournisseurs, le maître d'Å"uvre, le coordonnateur de sécurité et les organismes divers.

#### E) Conventions collectives

Le titulaire du baccalauréat professionnel «Â technicien du bâtimentÂ: organisation et réalisation du gros-Å"uvre Â» est classé au niveau de classification du compagnon professionnel «Â niveau III Â-position 1 Â», conventions collectives des ouvriers du bâtiment (n°Â 3193 et 3258).

### Activités et tâches professionnelles

Les tâches visées s'inscrivent dans les domaines et activités professionnelles suivantes : Fonction : Réalisation Activités Tâches 1 Participer à l'organisation d'une réalisation 2 Préparer une réalisation d'ouvrage

Préparation 1 Etablir un relevé d'ouvrage 2 Vérifier les supports d'ouvrages avant intervention 3 Organiser les postes de travail d'une équipe

Organisation 1 Organiser les approvisionnements 2 Faire respecter les rÃ"gles d'hygiÃ"ne, de sécurité et de protection de la santé 3 Assurer le traitement des déchets de chantier 4 Implanter et/ou tracer tout ou partie d'un ouvrage 5 Participer à l'installation de chantier 6 Diriger et participer à la manutention et au stockage 7 Conduire et participer aux opérations de terrassement 8 Réaliser des réseaux enterrés

Mise en oeuvre 1 Mettre en place des étaiements 2 Monter et démonter des échafaudages 3 Réaliser des ouvrages en béton armé 4 Réaliser des ouvrages en maçonnerie 5 Poser des éléments préfabriqués 6 Modifier des ouvrages existants 7 Exécuter les finitions 8 Effectuer la maintenance de premier niveau sur les matériels et les outillages